

CARNET DU JOUR

lemainelivre.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **0 810 060 180** (0,06€/mn + prix d'un appel)
Tarifs disponibles sur lemainelivre.fr/obseques

En partenariat avec **dansnoscoeurs.fr**

Les avis d'obsèques du jour*

dans la Sarthe

Coudrecieux
M. Raymond LHERMITTE

Le Mans
M. José DA GUERRA
GONÇALVES
Mme Jacqueline LESJOUR
M. Robert PERROUX

Loué
M. Fabien HARDY

(* ayant fait l'objet d'un avis d'obsèques ou de décès ce jour dans le journal)

Marçon
M. Yves GUILMEAU

Parigné-l'Évêque
Mme Yvette LEMARCHAND
Pontvallain
M. Georges Raoul DELAROCHE

Ruillé-en-Champagne
M. Albert GARNIER

Yvré-le-Pôlin
M. Maurice PICARD

Les cérémonies célébrées aujourd'hui*

dans la Sarthe

• Allonnes

15 h 00 : M. Didier YVAIN, en l'église Saint-Martin. PF Malherbe

• Aubigné-Racan

10 h 00 : Mme Simone ROINEAU, en l'église. PF Guimier-Ferrière

• Chemiré-le-Gaudin

14 h 30 : Mme Thérèse CONILLEAU, en l'église Saint-Martin. PF Coulon

• La Flèche

14 h 00 : Mme Rolande FOURNIGAU, en l'église Sainte-Colombe. PF Walle

• Luceau

10 h 00 : M. Raymond DELAY, en l'église. PF Duluard

• Montmirail

15 h 00 : Mme Etienne LORIOT, en l'église. PF Fouquet Vautcranne

• Tresson

15 h 00 : Mme Renée JANVIER, en l'église. PF Vautcranne

(* ayant fait l'objet d'un avis dans le journal.)

MARÇON

Toute la famille a la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Yves GUILMEAU
survenu à l'âge de 69 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 10 heures, en l'église de Marçon, suivie de l'inhumation au cimetière.
La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Duluard-Le Choix Funéraire,
Château-du-Loir, 02 43 44 01 60.

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE,
BRETTE-LES-PINS

Jean-Claude Lemarchand, Annick et Jacky Chevereau, ses enfants; Jessica et Tony Renault, ses petits-enfants; Pierre, Jade, ses arrière-petits-enfants; ses sœurs, son frère et beaux frères, ses neveux et nièces, ainsi que toute la famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvette LEMARCHAND
veuve de **André LEMARCHAND**

survenu le 22 octobre 2020, à l'âge de 84 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 14 h 30, en l'église de Parigné-l'Évêque, suivie de l'inhumation au cimetière de Parigné-l'Évêque.

Yvette repose à la Maison funéraire, ZAC de l'Auberdrière à Parigné-l'Évêque.
La famille remercie en particulier l'HAD de Château-du-Loir et les infirmières et infirmiers de Parigné-l'Évêque pour leur gentillesse et leurs bons soins.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Fleurs naturelle seulement.

PFG Services Funéraires,
Parigné-l'Évêque, 02 43 75 26 06

COUDRECIEUX,
BOULOIRE, LE LUART

Jean-Yves et Bernadette Lhermitte, Maryse et Janik Rousset, Suzelle (t) et Guy Pichard, Nelly et Bernard Leblay, ses enfants et leurs conjoints; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond LHERMITTE

survenu le 24 octobre 2020, à l'âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 14 h 30, en l'église de Coudrecieux.
Raymond repose au funérarium de Bouloire.
Condoléances sur registres.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Fleurs naturelles seulement.
La famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF Vautcranne-Le Choix Funéraire,
Bouloire, 02 43 89 00 96.

LE MANS

Ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jacqueline LESUEUR

survenu le 21 octobre 2020, à l'âge de 85 ans.
La cérémonie civile sera célébrée jeudi 29 octobre 2020, à 11 h 15, en la salle du crématorium du Mans, 129 rue Etienne Falconet.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Sarthe Funéraire,
Le Mans, 02 43 86 61 32.

LAVAL, COMMER, LA BAULE

Tu resteras toujours dans le cœur de ceux qui t'aiment.

Suzanne Bertron, née Lerouge, son épouse; Josiane et Bernard Planchard, Martine et Serge Motier, ses chers filles et gendres; Tatiana et Fabien Lemercier, Frédéric Planchard et Annie Chakélian, Morgan Loret, Maud Loret et Mario Morali, ses chers petits-enfants; Marie, Justine, Bertille, Charles, Andréa, Paul, Olivia et Noé, ses chers arrière-petits-enfants; Geneviève (t) et Benjamin Fouquet (t), sa sœur et son beau-frère; Fernand (t) et Aline Lerouge, Bernard (t) et Monique Aubinière, ses beaux-frères et belles-sœurs; Auguste (t) et Jeanine Lerouge, ses proches cousins; ses neveux, nièces, cousins, cousines et tous ses amis ont l'immense chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Victor BERTRON
Retraité entrepreneur de travaux agricoles

survenu le 23 octobre 2020, à l'âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 30 octobre 2020, à 10 h 30, en la cathédrale de la Sainte-Trinité de Laval, suivie de la crémation au crématorium de Mayenne.
Victor repose au funérarium Athanée, 35 rue d'Amsterdam à Laval.
Visites de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h.
La famille remercie en particulier le Dr Coulon, le Dr Bechu, l'ensemble du personnel de l'HAD, ses infirmières du Vieux St-Louis et M. et Mme Pouteau, pharmaciens, pour leur gentillesse et leur dévouement.
Fleurs naturelles seulement ou des dons pour la lutte contre le cancer.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Lavalloises Regereau,
Laval, 02 43 56 15 07

YVRÉ-LE-PÔLIN

Les membres de la section UNC AFN Soldat de France d'Yvré-le-Pôlin ont le regret de vous faire part du décès de leur président

Maurice PICARD

survenu le 22 octobre 2020, dans sa 85^e année, et vous prie d'assister à la cérémonie qui aura lieu mercredi 28 octobre, à 10 heures, en l'église d'Yvré-le-Pôlin.

YVRÉ-LE-PÔLIN

Génération Mouvement, l'association Les Heureux Paulinais ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Maurice PICARD

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 28 octobre 2020, à 10 heures, en l'église d'Yvré-le-Pôlin.

ERNÉE (53)

Ses enfants ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants et toute la famille et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Jeannine PAINCHAUD
née **VANNIER**
veuve de **Augustin PAINCHAUD**

survenu le 23 octobre 2020, à l'âge de 82 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 10 h 30, en l'église Notre Dame d'Ernée, suivie de l'inhumation au cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.avis-de-deces.net
Jeannine repose à la Maison funéraire des Ets Pichot, Ernée.
Visites de 14 h 30 à 18 h.

PF Pichot, Ernée, 02 43 05 79 86

SAINT-GERVAIS-DU-PERRON
LACROIX-SAINT-OUEN (60)

Sa maman, Thérèse, et son papa, Claude (t); Serge (t), Monique, Jacques, Hubert, ses frères et sa sœur; son amie, Caroline, ainsi que toute la famille et les amis, ses collaborateurs de Distri-Confort ont la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Chantal RENAUDIN

survenu le 22 octobre 2020, à l'âge de 57 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 10 h 30, en l'église Saint-Martin de Saint-Gervais-du-Perron, suivie de la crémation à 15 h 30, au crématorium de Sées.
Chantal repose à la chambre funéraire des Ets Tétard, 100 avenue du Général Leclerc, 61000 Alençon.
Fleurs naturelles.
Prière de ne pas apporter de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.pompes-funebres-tetard.com

PF Tétard - Le Choix Funéraire,
Alençon, 02 33 28 00 17

AVIS D'OBSEQUES

LE MANS

Elisabeth et Gilles Sevin, Olivier et Maria Da Luz Gonçalves, ses enfants; Mathilde, Hugo, Alexandra, Romain, ses petits-enfants; son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs et toute sa famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur José DA GUERRA GONÇALVES

survenu le 24 octobre 2020, à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 9 h 30, en l'église Saint-Aldric du Mans.
M. Da Guerra Gonçalves sera inhumé au Portugal, son pays natal.

M. Da Guerra Gonçalves repose à la chambre funéraire du Grand Cimetière où des visites peuvent lui être rendues.
Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
condoléances sur registres et sur www.pf-touchard.fr

PF Eric Touchard,
Le Mans, 08 00 88 01 23

LE MANS

Rolande Perroux, son épouse; Marie-Claude Treille, sa fille, et Daniel Mahe, son compagnon; David et Rachel, Elodie et Anthony, ses petits-enfants; Oscar, Charlie, Raphaël et Ismaël, ses arrière-petits-enfants; ses beaux-frères et belles-sœurs et toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Robert PERROUX

survenu le samedi 24 octobre 2020, à l'âge de 95 ans.
Un hommage lui sera rendu jeudi 29 octobre, à 16 h 15, au crématorium des Hunaudières de Ruaudin Robert repose dans le salon Saint-Exupéry de la chambre funéraire du grand cimetière.
La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.
Condoléances sur https://pomalherbe.com

PF Malherbe,
Le Mans, 02 43 28 04 79

BALLOTS

Thérèse Bruneau, son épouse; Brigitte et Jean-Christophe, ses enfants; Roger et Renée, son beau-frère et sa belle-sœur, ainsi que toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Georges BRUNEAU

survenu à l'âge de 87 ans
La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 30 octobre 2020, à 10 h 30, en l'église de Ballots, suivie de la crémation à Mayenne à 15 h.

Le dépôt de l'urne aura lieu le lendemain, à 10 h 30, à Ballots.
Georges repose à la chambre funéraire de Craon. Visites de 15 h à 18 h.
La famille remercie le Dr Gendry, le personnel de l'EHPAD et de l'hôpital de Craon pour leur bienveillance et disponibilité.
Cet avis tient de remerciements.

PF Mélangier,
Craon, 02 43 06 15 64

LOUÉ

Louisset et Serge (t) Hardy, sa maman et son papa; Nolan, son fils adoré; ses frères et sa sœur ainsi que toute la famille ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Fabien HARDY

survenu le 23 octobre 2020, à l'âge de 45 ans.
Un dernier hommage lui sera rendu mercredi 28 octobre 2020, à 14 h 45, au crématorium des Hunaudières de Ruaudin.
Fabien repose à la Maison funéraire de Loué.
Ni fleurs, ni plaques, des dons pour la famille.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.dignite-funeraire.fr

PF Mélangier,
Loué, 02 43 88 41 16

RUILLE-EN-CHAMPAGNE

Mme Jannick Garnier, son épouse; ses frères et ses sœurs, sa belle-sœur, ses neveux et nièces, Vincent et Frédéric, ses amis, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Albert GARNIER
Ancien AFN

survenu le 23 octobre 2020, à l'âge de 84 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 10 heures, en l'église de Ruillé-en-Champagne, suivie de l'inhumation au cimetière.
Albert repose à la Maison funéraire de Loué.
La famille remercie le personnel du CH Le Mans pour sa gentillesse et son dévouement.
Fleurs naturelles seulement.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.dignite-funeraire.fr

PF Mélangier,
Loué, 02 43 88 41 16

MANTILLY (61)
SAINT-PIERRE-DU-BÚ (14)
JAVENÉ (35), LE HORPS (53)

Rémy Foucher, son époux; Sébastien et Elise, David et Sonia, Isabelle, ses enfants; Arthur, Léna, ses petits-enfants; Daniel et Nathalie Foucher, Paulette et Daniel Hareng, Louis Foucher (t), son frère et sa sœur, ses beaux-frères et sa belle-sœur; ses neveux et nièces, leurs conjoints

et leurs enfants, ses tantes, toute la famille ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Denise FOUCHER
née **FOUCHER**

survenu le 23 octobre 2020, dans sa 75^e année.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 28 octobre 2020, à 15 h 30, en l'église de Mantilly.
Denise repose à la chambre funéraire Adam au Teilleul.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
Condoléances sur www.pompes-funebres-caen.fr

PF Adam,
Le Teilleul, 02 33 69 43 67

Accédez au meilleur de l'actu locale

versions détaillées



versions concentrées



Version mobile disponible sur



Abonnez-vous -42% de réduction

PACK FAMILLE

✓ Votre journal papier, chez vous, 7j/7

✓ Vos contenus numériques à partager avec 4 de vos proches :

- Le journal numérique **Le Maine Libre**

- L'édition du soir, les archives

- L'accès en illimité aux articles payants sur lemainelivre.fr

✓ L'accès à **laplace.lemainelivre.fr**

abo.lemainelivre.fr

02 43 83 72 77
CODE PROMO : S203MFIR/1
du lundi au vendredi de 8h à 18h

28€40
la 1^{ère} année

Le Maine Libre

AVIS DE DÉCÈS

PONTVALLAIN

Huguette, son épouse; ses enfants, petits-enfants, son arrière-petite-fille ainsi que toute la famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Georges Raoul DELAROCHE

survenu à l'âge de 87 ans.
Un dernier hommage lui a été rendu vendredi 23 octobre 2020, au crématorium de Ruaudin, dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Taffary,
Le Lude, 02 43 94 62 40

Offrande de Fleurs,
offrandes de messes,
dons, dépôt gratuit
de condoléances.

www.lemainelivre.fr
rubrique Obsèques

LÉGALES

Vous êtes un professionnel (collectivités, avocats, notaires, etc) : déposez, gérez et suivez vos annonces légales pour Le Courrier de l'Ouest, ou pour tout autre journal, sur notre site **www.medialex.fr**

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : **www.medialex.fr**

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019, 4,07 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Avis administratifs

Communauté de communes
SUD SARTHE

AVIS
D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Révision allégée n° 1
du Plan local d'urbanisme
Intercommunal (PLUi)
de communauté
de communes Sud Sarthe

Par arrêté n° 2020-056-PRE en date du 20 octobre 2020, le président de la communauté de communes Sud Sarthe a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n° 1 du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal), arrêté par le conseil communautaire le 23 juillet 2020.

Au terme de cette enquête, la révision allégée n° 1 du PLUi sera approuvée par le cConseil communautaire de la communauté de communes Sud Sarthe. Afin de conduire l'enquête publique, le président le tribunal administratif de Nantes a désigné M. Jean Launay, vétérinaire à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera à la communauté de communes Sud Sarthe, 5, rue des Ecoles, 72800 Aubigné-Racan (siège de l'enquête publique) et à la mairie de La Chapelle-aux-Choux, aux jours et heures habituels d'ouverture, pendant 31 jours consécutifs : du mardi 10 novembre, 10 h 00 au jeudi 10 décembre 2020 12 h 00. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux lieux et horaires de permanence inscrits ci-dessous :

- mardi 10 novembre, de 10 h 00 à 12 h 00, à la mairie de La Chapelle-aux-Choux, 64/66, rue de Vallon-sur-Loir,
- jeudi 26 novembre, de 15 h 00 à 17 h 00, au siège de la communauté de communes Sud Sarthe à Aubigné-Racan, - jeudi 10 décembre, de 10 h 00 à 12 h 00, à la mairie de La Chapelle-aux-Choux, 64/66, rue de Vallon-sur-Loir. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en version papier et en version numérique sur un poste informatique, aux lieux, jours et heures habituels d'ouverture, détaillés ci-après, et chacun pourra consigner ses observations sur les registres d'enquête mis à disposition.

Siège de la communauté de communes

Immobilier – assurances

L'absence d'entretien peut faire perdre l'assurance

En refusant délibérément d'entretenir un immeuble, le propriétaire se prive du bénéfice de l'assurance au cas où surviendrait un dommage.

Pour la Cour de cassation, ce propriétaire laissant sciemment arriver le dommage, l'a rendu inéluctable et a donc fait disparaître l'aléa sur lequel repose le principe de l'assurance. Il a commis ainsi ce que les assureurs appellent une « faute dolosive », c'est à dire une faute volontaire ou intentionnelle, en sachant qu'un dommage allait se produire.

Ce propriétaire avait laissé un bâtiment s'écrouler malgré les relances des voisins qui l'avaient alerté à trois reprises l'année précédente sur l'état d'abandon de la toiture et sur la nécessité urgente, pour éviter l'effondrement, de procéder à des réparations. Faute de réaction, le bâtiment s'était écroulé et les voisins, victimes de dégâts, avaient demandé des indemnités. Le propriétaire s'était alors tourné vers son assureur, aussi bien pour indemniser les tiers que pour faire reconstruire son bien, mais il avait essuyé un refus.

L'assureur a raison, a conclu la Cour de cassation, car le dommage étant devenu certain du fait de l'attitude de l'assuré, ce dernier ne remplissait plus les conditions de la garantie qui reposent en premier lieu sur le principe de l'incertitude.

En persistant dans l'immobilisme, l'assuré a rendu inévitable la réalisation du dommage et a choisi de l'attendre. Il doit donc seul en assumer les conséquences, ont conclu les juges. (Cass. Civ 2, 25.10.2018, T 16-23.103).

Social - handicap

Les autistes ont droit à une aide qui réponde à leurs besoins

L'allocation d'aide à un autiste doit en premier lieu tenir compte de ses besoins et difficultés spécifiques, et non seulement de critères techniques ou juridiques de prise en charge, a jugé la Cour de cassation.

Des parents avaient formé un recours en se voyant refuser l'aide liée au handicap de leur enfant parce que la méthode d'éveil utilisée n'était pas officiellement reconnue.

Mais la loi, dans le code de l'action sociale des familles, prévoit une aide d'abord liée aux besoins, a rappelé la Cour de cassation, qui a appliqué ce principe avant les critères juridiques de prise en charge.

La question se posait pour un enfant de 5 ans. Les parents se voyaient refuser les aides liées à la gravité du handicap, de 5e catégorie, c'est-à-dire d'un handicap qui oblige l'un des parents à ne pas travailler ou à recourir à plein-temps à une tierce personne rémunérée.

Le motif du refus par les autorités départementales et par la Cour nationale de l'incapacité, était que l'aide était apportée sous la forme d'une méthode d'éveil par le jeu intensif et interactif, méthode non officiellement reconnue par la Haute autorité de santé. Or, les organismes chargés de dispenser les aides doivent suivre les recommandations de cette Haute autorité, créée en 2004 pour recommander notamment les soins à apporter et les évaluer en vue de leur remboursement.

La Cour de cassation, saisie par les parents, a écarté ces arguments liés à la technique et aux principes juridiques des attributions d'aides. Il fallait d'abord tenir compte des besoins et difficultés spécifiques de l'enfant, a-t-elle tranché, et rechercher si cette méthode, bien que non recommandée, n'était pas la mieux adaptée aux besoins et difficultés spécifiques de ce patient. (Cass. Civ 2, 8.11.2018, G 17-19.556).

IMPRESSION : Imprimerie du «Courrier de l'Ouest» - 4, Bd Albert Blanchoin 49000 Angers

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni, avec un